



Equilibre
et Qualité de vie

Saint-Léger sous-Cholet

Informations municipales
JANVIER 2017

N°87

Meilleurs vœux 2017





St-Léger sous Cholet



MAIRIE - Rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr

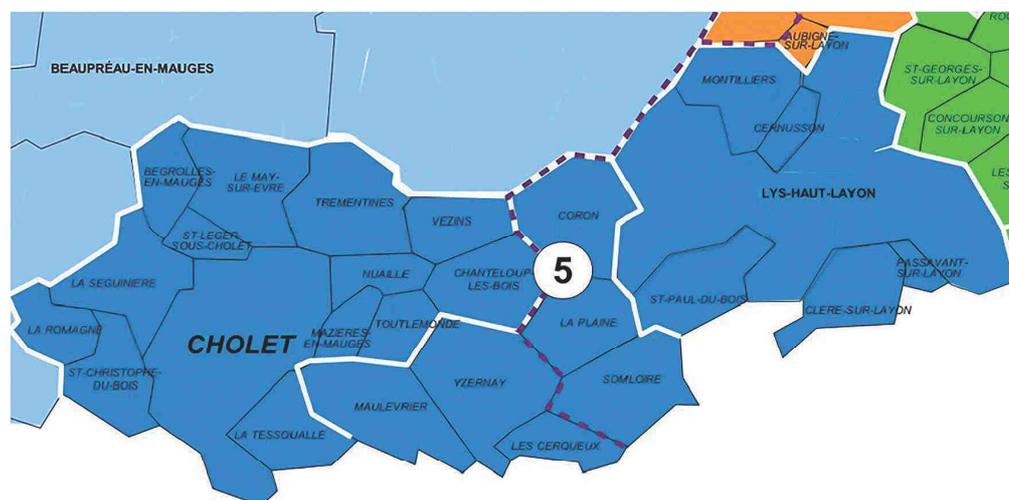
Horaires d'ouverture
Lundi : 15h - 18h
Mardi, Mercredi et
Vendredi :
9h - 12h et 15h - 18h
Jeudi : 9h - 12h30
Samedi : 9h - 12h

Sommaire

Éditorial	3		
Vie associative / Communication			
Conseil Municipal d'Enfants	4		
La soirée Cinéma pour le Téléthon	5		
Une nouvelle association est née	5		
Cadre de vie			
Plan local d'urbanisme, enquête publique	6		
Nouvel arrêt de bus rue de la vendée	7		
Horloge de l'église	7		
Assainissement	7		
Vie Sociale			
Le repas des Aînés	8		
Registre communal (plan grand froid)	8		
Portes ouvertes foyer du Landreau	9		
Temps d'activités périscolaires	9		
		Informations Diverses	
		Mission Locale	10
		Vaccination contre la grippe	10
		Dérives sectaires	11
		Les Mariés 2016	12-13
		État civil 2016	14
		Informations Diverses	
		Nouvelle conseillère en immobilier	15
		Le lycée Champ Blanc fête ses 50 ans.	15
		Titres de transport et voyage	15
		Compteurs LINKY	16
		Vœux à la population	16



L'agglomération du Choletais au 1^{er} janvier 2017



Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux



Mise en page
et Impression :
Imprimerie Des Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54



Editorial

Saint-Léger-sous-Cholet

Bientôt trois années que le mandat a débuté et beaucoup de dossiers ont déjà été portés par l'équipe municipale. Nous aurons l'occasion dans l'année de vous inviter à partager avec nous le bilan de notre action sur la première partie de la mandature, mais aussi d'évoquer les perspectives pour la seconde moitié du mandat.

Ce début d'année 2017 est aussi marqué par l'évolution de notre intercommunalité. Après l'arrivée de Bégrolles en Mauges, le 1er janvier 2016, notre agglomération s'est agrandie une seconde fois, le 1er janvier 2017, avec l'arrivée des communes de la Communauté du Bocage (Les Cerqueux, Coron, Maulévrier, La Plaine, Somloire et Yzernay), ainsi que des communes du Vihierois : Cléré sur Layon, Cernusson, Montilliers, Passavant sur Layon, Saint Paul du Bois et la commune nouvelle de Lys Haut Layon (Les Cerqueux sous Passavant, La Fosse de Tigné, Nueil sur Layon, Le Voide, Saint Hilaire du Bois, Tancoigné, Tigné, Trémont et Vihiers). Autant de communes qui développent notre agglomération vers l'est. *(voir carte page précédente)*

Le nouvel ensemble, qui est une nouvelle entité juridique, prendra le nom d'Agglomération du Choletais (à la place de la CAC, Communauté d'Agglomération du Choletais). Les 14 communes de l'ancienne CAC représentaient environ 84 000 habitants, la nouvelle Agglomération du Choletais comptera 105 000 habitants. Le nouveau conseil communautaire verra sa composition passer de 51 à 77 membres. La commune de Saint Léger sous Cholet continuera à compter 2 sièges (Chantal Ripoche et Jean-Paul Olivares).

REPARTITION :

	Sièges
CHOLET	36
LYS HAUT LAYON	5
LA SEGUINIÈRE / LE MAY SUR EVRE	3
MAULEVRIER / LA TESSOUALLE / TREMENTINES / SAINT LEGER SOUS CHOLET / SAINT CHRISTOPHE DU BOIS / BEGROLLES EN MAUGES / YZERNAY / LA ROMAGNE	2
VEZINS / CORON / NUAILLE / TOUTLEMONDE / MONTILLIERS / MAZIERES EN MAUGES / LA PLAINE / SOMLOIRE / LES CERQUEUX / CHANTELOUP LES BOIS / SAINT PAUL DU BOIS / CLERE SUR LAYON / CERNUSSON / PASSAVANT SUR LAYON	1
TOTAL	77

L'Agglomération du Choletais reprend toutes les compétences de la CAC, en y ajoutant certaines qui étaient gérées par l'une ou l'autre des nouvelles collectivités.

Compétences de la nouvelle Agglomération du Choletais :

- **Compétences obligatoires :** développement économique, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, gestion des déchets ;
- **Compétences optionnelles :** voiries d'intérêt communautaire, assainissement, eau potable, protection de l'environnement et du cadre de vie, action sociale d'intérêt communautaire ;
- **Compétences facultatives :** transport des élèves pour des activités éducatives, culturelles ou sportives, centres sociaux, accueil de loisirs sans hébergement sur Cholet, sports de haut niveau, protection des espaces ruraux et naturels, enseignement supérieur et formation professionnelle, relais assistants maternels, relations internationales, aménagement numérique, politique de l'emploi, politique de la santé.

Toutes ces intégrations permettent à notre intercommunalité d'évoluer. Je suis persuadé que cela ne modifiera pas l'état d'esprit communautaire tourné vers l'intérêt général et la recherche du consensus. L'agglomération et les collectivités qui la composent continueront à porter des projets au service du dynamisme et de la réussite collective de notre territoire comme c'est le cas depuis des années.

Pour terminer cet éditorial, un mot, traditionnel, sur le nombre de demandeurs d'emploi, 177 personnes, toutes catégories confondues. Si le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A est en baisse, ce n'est pas le cas pour ceux qui ont déjà quelques heures de travail par semaine, les catégories B et C.

Il me reste à vous souhaiter une belle année 2017, qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite professionnelle tout au long de l'année.

Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Remise de médailles au Conseil Municipal d'Enfants

Le dernier Conseil Municipal d'Enfants a été l'occasion, le samedi 26 novembre dernier, de réaliser le bilan des deux précédentes années. Ces années ont été riches en événements et manifestations et remportent l'assentiment de tous. Les enfants sont fiers du travail accompli et sortent, de plus, heureux de cette expérience enrichissante.

Le début de leur mandat a été marqué par les 10 ans du CME, fêtés lors des vœux aux forces vives en janvier 2015. Puis les projets réalisés se sont succédés avec notamment la création du Logo du CME. Des événements comme la fête des CM, la rencontre intergénérationnelle, la soirée Cinéma en faveur de Gasma en 2015 et du Téléthon en 2016, ont rencontré un vif succès. La visite d'un verger suivie de distribution de pommes et de poires dans les écoles se poursuit chaque année à l'occasion de la semaine du goût. En 2016 les jeunes ont également été conviés par la CAC à une animation visant à découvrir le sous-marin Le Triomphant ainsi que par le CME de la Tessoualle pour une rencontre CME/CMJ de l'Agglomération Choletaise. Cette fin de mandat a vu naître un nouveau projet, la création d'un abri à vélos situé à côté de la médiathèque, celui-ci sera repris par le nouveau conseil municipal d'enfants début 2017.

Les dernières élections ont eu lieu le 13 décembre dernier. 26 candidats se sont présentés avec des projets très ambitieux.

8 nouveaux élus ont été désignés :

BODART Titouan, BREMOND Méline, CHEDEVILLE Mathieu, CILLON Malo, FALL Mehdi, GIRON Tyron, MERLET Ilona, PUAUD Pierre

Cette réunion a été clôturée par la remise des médailles aux élus pour leur mandat 2015-2016, Fanny, Marine, Eloïse, Hugo, Noa et Bastien. Ils ont été vivement félicités par Magalie Tignon et Jean-Paul Olivares pour leur travail accompli, leur implication et leur dynamisme.



Permanence
Vie Associative

Jean-Pierre JOSELON
Samedi de 10h à 12h



Permanence
Communication

Valérie MORILLON
Samedi de 10h à 12h

Conseillère municipale,
déléguée au C.M.E. :
Magalie TIGNON



Le Conseil Municipal d'Enfants créé son Logo

Le projet de création d'un logo pour le CME a vu son aboutissement en novembre dernier.

L'étude a été menée par les jeunes élus durant le dernier mandat 2015/2016.

Il a nécessité plusieurs mois de travail et de réflexion afin de parvenir aux souhaits de toute l'équipe municipale. Les couleurs chaudes et vives, la forme des lettres, les dessins et le blason représentent tant la commune que le dynamisme de ce groupe de jeunes élus, motivés et entreprenants.



Le CME a travaillé en coordination avec la société NTU MEDIAS qui les a assistés pour la réalisation de ce projet.

Ce nouveau Logo a été inauguré fin novembre et figurera sur tous les documents officiels de la commune.





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

La soirée Cinéma pour le Téléthon rencontre un vif succès.

La 2^{ème} édition de la soirée Cinéma organisée par le Conseil Municipal d'Enfants et les membres de l'association Téléthon, a réuni près de 200 participants à la salle de la Prairie.

Petits et grands ont pu profiter d'une belle soirée avec **le visionnage du dessin animé, Zootopie !**



Un bar a permis à chacun de profiter de boissons, friandises mais surtout de pop-corn qui ont été pris d'assaut pour le plaisir de tous.

La soirée a débuté par un accueil de Jean-Paul Delrue, Président de l'association Téléthon, qui a su expliquer aux participants et notamment aux enfants présents, le but du Téléthon et ses actions. La participation de chaque famille a donc trouvé un sens, la solidarité envers les malades tout en en profitant d'une soirée conviviale.

Les gains récoltés lors de cette soirée s'élèvent à 691 euros qui seront versés au profit du Téléthon. Vous pouvez être fiers de cette action a déclaré Jean-Paul Delrue aux jeunes élus du CME. Il a également été agréablement surpris par l'implication et le dynamisme de chacun et les a vivement remerciés.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette soirée Cinéma !

Une nouvelle association est née

La Line-Dance, c'est un style de danse qui réunit des personnes abordant individuellement des enchaînements variés, de façon synchronisée, dans l'objectif de réaliser les mêmes chorégraphies, et ce, côte à côte.

Elle est composée de rythmes variés tels que Rock, Celtique, Disco, Latino, Country, Polka, Valse... La pratique de cette discipline permet de découvrir la danse de façon ludique et originale.

C'est aussi la possibilité d'acquérir à son rythme de l'aisance, de la technique, à travers l'apprentissage des différents pas de base tout en se faisant plaisir.

Présidente :
Annabelle JOLIVET

Mail: soletsdance49@gmail.com
Tél : 06 87 06 87 87





Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet

Plan local d'urbanisme – Enquête publique

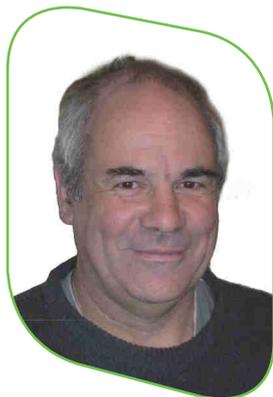
Par arrêté municipal n° 2016-132 en date du 12 décembre 2016, M. le Maire de Saint-Léger sous Cholet a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme, portant sur la modification de zonage et du règlement applicable aux terrains actuellement classés en zone A et pour une petite partie en zone N, afin de permettre la réalisation d'une déchetterie rurale intercommunale.

L'enquête publique se déroulera du 24 janvier 2017 au 24 février 2017 aux jours et heures habituels d'ouverture :

- à la mairie de Saint-Léger sous Cholet :
lundi 15h-18h, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h / 15h-18h, jeudi 9h-12h30, samedi 9h-12h.
- à l'Hôtel d'Agglomération de Cholet, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

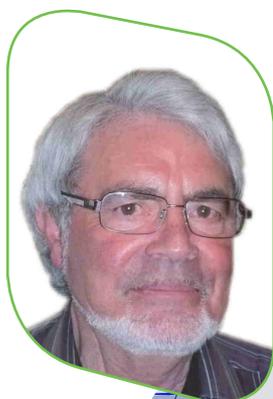
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, Monsieur André RIFAUT, aux adresses suivantes :

- Mairie de Saint-Léger sous Cholet, rue de Gasma, 49 280 ST LEGER SOUS CHOLET.
- Hôtel d'Agglomération, rue St-Bonaventure, 49300 CHOLET



Permanence
Cadre de vie

Jean-Robert TIGNON



Permanence
Cadre de vie

Christian USUREAU
Samedi de 10h à 12h

Conseillers délégués :
M. Dominique COUSIN
Réseaux et énergies
M. Pascal DANIEAU
Patrimoine communal

Le commissaire enquêteur sera présent :

en Mairie de ST LEGER SOUS CHOLET, les :
mardi 24 janvier 2017 de 9h00 à 12h00
samedi 11 février 2017 de 9h00 à 12h00
vendredi 24 février 2017 de 15h00 à 18h00

à l'Hôtel d'Agglomération de Cholet, le :
Mercredi 1er février 2017 de 9h00 à 12h00

Plan local d'urbanisme
Enquête publique



Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet

Quelques précisions concernant le nouvel arrêt de bus rue de la vendée

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la présence d'un îlot au milieu de la chaussée face au nouvel arrêt de bus.

Cet aménagement a été mis en place pour éviter que des véhicules doublent le bus à l'arrêt et risquent de renverser des enfants qui traverseraient inopinément.

Les bordures ont été peintes en blanc pour rendre l'îlot plus visible et des flèches directionnelles vont être placées dessus.

Concernant l'abri bus prévu côté salles de sports, son installation est programmée en ce début d'année.

Horloge de l'église

Vous avez certainement remarqué que le cadran de l'horloge de l'église avait disparu depuis quelques semaines.

Le support en bois était très endommagé, il présentait des risques de rupture ce qui pouvait être dangereux pour des personnes se trouvant sur le parvis.

L'entreprise Lussault était chargée de la restauration du cadran et de son support et après quelques problèmes techniques, sa remise en place a été effectuée juste avant Noël.



Diagnostic et schéma directeur d'assainissement

La Communauté d'Agglomération du Choletais doit mettre à jour le schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la commune de St Léger sous Cholet.

Elle a missionné pour cela le bureau d'études SCE qui a débuté ses prestations à l'automne 2016. Après une phase d'état des lieux, une campagne de mesure doit avoir lieu au printemps 2017 dès que les nappes seront rechargées.

Ce diagnostic du système d'assainissement doit permettre d'identifier les dysfonctionnements des réseaux collectant les eaux usées.

Un programme d'investissement sera ensuite établi afin d'améliorer la collecte des eaux usées. Les études doivent se terminer début 2018.



Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

Le repas des Aînés

Pour la première fois, le repas des Aînés s'est déroulé dans la nouvelle salle de la Prairie. C'était le dimanche 20 novembre et ils étaient 167 à être accueillis par des membres du Comité des Fêtes et du Conseil municipal.

Le repas, copieux et savoureux, avait été comme d'habitude, préparé par Anthony, le cuisinier du restaurant scolaire, épaulé de Johan Limousin et de Yolande Jadeau. Les invités ont découvert un nouveau spectacle : le duo Cyel, un couple de jeunes chanteurs avec un répertoire de chansons connues de tous.

Les deux doyens Marie Louise Lefort et Alphonse Leray ont été distingués, ainsi que les plus jeunes de l'assemblée : Jacqueline Bigard et Jean Pierre Charrier.



Permanence
Vie Sociale

Chantal RIPOCHE



Permanence
Vie Sociale

Marie-Françoise CEUS

Conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse
et au Centre Social :
Claire BIMIER

Registre communal (plan grand froid)

Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile peuvent solliciter leur inscription sur le registre communal.

En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte et d'urgence (grand froid ou canicule), les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux. Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie ou

au CLIC-IGEAC du choletais,
24 avenue Maudet
Pôle Social 49300 CHOLET
Tél. 02.41.30.26.34
Mail : clic.choletais@gmail.com
Site internet : clic-igeac.org





Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

Portes ouvertes au foyer d'animation du Landreau

Tous les Saint-Légeois étaient invités le samedi 10 décembre aux portes ouvertes du foyer d'animation du Landreau.

Chacun a pu découvrir les lieux, le fonctionnement du foyer et les activités proposées aux seniors par Muriel, à travers une exposition de photos et d'objets réalisés au cours des ateliers de l'année. Un petit goûter attendait les visiteurs pour prolonger cet après-midi de convivialité.



Le foyer est ouvert tous les après-midi du mardi au vendredi de 13h30 à 17h.

Muriel organise des activités de bricolage, ateliers-mémoire, motricité, cuisine, jeux de société, sorties... Le planning du mois suivant est disponible en fin de mois au foyer. Certaines animations sont régulières :

Le 2^{ème} mercredi du mois, c'est le loto

Le jeudi matin est réservé à la motricité (sauf le dernier jeudi du mois)

Tous les jeudis midi, il est possible de prendre un repas en commun. Il suffit de s'inscrire et de choisir son menu 15 jours à l'avance. Les menus proposés sont affichés à la porte (visibles à l'extérieur) et à l'intérieur du foyer d'animation.

Le dernier jeudi du mois, c'est un « repas d'animation » (menu unique)

La Chorale de l'Amitié vient y chanter le lundi après-midi et le Club de la Gaîté occupe la petite salle le mardi après-midi pour des jeux de cartes.

Les seniors de la commune désireux de passer des après-midi en compagnie, et de participer aux activités sont les bienvenus.



Temps d'activités périscolaires

Retrouvez toutes les activités proposées dans les Temps d'Activités Périscolaire, en vous connectant sur le site internet de la Commune – www.saintlegersouscholet.fr – rubrique Au quotidien, puis Enfance et Jeunesse.

En effet entre chaque période de vacances, le calendrier désormais mis en ligne, vous permettra de découvrir l'emploi du temps de vos enfants pendant ces moments d'animation.





Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

Mission Locale



tous les jeunes
ont de
l'avenir!

mission locale
du Choletais

DES CONSEILLERS
à votre écoute

DES REPONSES
à vos questions

DES SERVICES
à votre disposition

Vous avez entre **16 et 25 ans** et êtes **sortis du système scolaire**, nous vous proposons une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels sur les questions d'orientation, d'accès à l'emploi, de formation, de mobilité...

Un accueil de proximité :

Pour prendre rendez- vous téléphonez au **02.41.49.81.00**

48, rue des Bons Enfants—49300 CHOLET

Tél : 02.41.49.81.00— Email : mlc@mlducholetais.org



Vaccination contre la grippe

Quand la
grippe
s'invite à
votre repas
de famille



La vaccination est la seule protection sûre et efficace contre la grippe. Pour vous protéger et préserver vos proches, vaccinez-vous. Parlez-en à votre médecin traitant.

DÈS 65 ANS, LA MSA PREND EN CHARGE LE VACCIN POUR TOUS



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

www.msa.fr



Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

Dérives sectaires



**Face au phénomène sectaire,
PARENTS,
soyez vigilants**

En conflit ?
Hyperactif ?
Malade ?
En décrochage scolaire ?
Mal dans sa peau ?

Photos : Fotolia.com - © Morille, Xuxnet Agb

ATTENTION AUX SOLUTIONS MIRACLE



MILUDES

Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

Renseignez-vous sur
www.derives-sectes.gouv.fr



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION
SOCIALE
SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA FAMILLE





Les Mariés 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

14 couples ont bien voulu nous communiquer leur photo pour agrémenter ce bulletin

Delphine
Erdal Dogan



Elodie
Julien Durand



Jessica
Sébastien Chevalier



Julie
Frédéric Gaislot



Laura
Corentin Cesbron



Ludivine
Antonin Litau



Océane
Anthony Boutaud



Photo : Charlotte Gaislot



Les Mariés 2016

Saint-Léger-sous-Cholet





Etat civil 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

Naissances (40)

ALLAIRE Soan	COLONNIER Gauthier	
ANDRE GACON Paul	DIÉDHIU Assanoum	
AUGER Ruben	DORBEAU Callie	
BANACH PIOTON Louis	DOS ANJOS Lukas	
BARBEAU Clément	DOUET Romane	
BAROTIN Camille	EDDAOUDI Malik	
BARREAU Océane	EZZOUHRI Sélmaine	
BOISDRON Antoine	FRADIN Louise	
BRAUX Louna	GALIMARD Luna	
CAILBAULT Kellan	GASNET Gabriel	
CAMUS Alexis	GESBERT Lya	
CHUPIN Manoé	GIRARDEAU GAGNARD Noah	
CHUPIN Mia	HÉMERY Jiwai	
	HUBERT Liam	
	JOUET-LEMEUNIER Manon	
	JOUNEAU Soline	
	LEMONNIER Djaïness	
	LY ROCHARD Nathys	
	MÉTAIRIE Soan	
	MITARD Enzo	
	NOYER Axel	
	PETITOUT Jade	
	RETAILLEAU Lucas	
	RICHEZ Mathis	
	TIGNON Lucien	
	TRICOIRE Aya	
	VERSILLER Jules	



Mariages (15)

ALBERT Jean-Paul et BIDEV Valérie	DOGAN Erdal et GAY Delphine
BIZON Romain et BOURCIER Pauline	DURAND Julien et CHEVALIER Elodie
BOUTAUD Anthony et MORILLON Océane	EL-HADAOUI Nordine et VINCENT Nadège
CAILLAUD Sébastien et FLEURANCE Violaine	GOISLOT Frédéric et AUBINEAU Julie
CESBRON Corentin et CAILLEAUD Laura	JOUSSET Céline et HUCAULT Prescilia
CHEVALIER Sébastien et FORFER Jessica	LAKBIR Mounir et EL KBIR Sara
	LEMOINE Gwenaél et HEMERY Stéphanie
	LEPICIER David et JADEAU Pauline
	LITOU Antonin et MENARD Ludivine

Décès (13)

AUDUSSEAU Marinette	FALL Mohamed Moctar
BENAITEAU Louis	GODREAU Gérard
BESNARD Reine	LANGLOIS Claude
BOUTILLIER Gérard	L'HOMMELET Pascal
DOUILLARD Olivier	MARTIN Mélanie
	PERNOT Jean-Claude
	PROUTEAU Jacqueline
	SAMSON Christophe



Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

Nouvelle conseillère en immobilier

Madame Alexandra PICOT, St-Légeoise, vient de débiter son activité de conseillère immobilière pour le compte d'I@D France.

I@D France est le premier réseau national de mandataire, qui prône, le service immobilier de proximité (qualité des mandats et non pas quantité), des honoraires adaptées pour faire bénéficier d'un service de qualité au meilleur prix et une diffusion de masse sur près de 200 sites internet des biens à vendre tel que seloger.com, leboncoin.fr, ouest France immobilier....

Mme PICOT a en charge la vente de maisons individuelles et appartements, la recherche de biens pour les acquéreurs et assure le suivi du dossier jusqu'à la finalisation du projet.
Avis de valeur gratuit et sans engagement,

Contact du lundi au samedi de 9h à 20h

alexandra.picot@iadfrance.fr - Tél. 06.28.19.93.54

Site internet : <http://www.iadfrance.fr/fr/conseiller/@Alexandra.PICOT>

Facebook : <https://www.facebook.com/alexandrapicot.iadfrance>



Le 20 mai 2017, le lycée Champ Blanc fête ses 50 ans.

50 ans d'histoire, 50 ans de partage, 50 ans de rencontres !

Tous ceux, élèves, professeurs, personnels, parents d'élèves, qui partagent un bout d'histoire avec le lycée sont invités à se retrouver au lycée autour d'animations festives le 20 mai prochain.

Un programme détaillé des festivités sera accessible en ligne à la mi-novembre sur le site du lycée : www.lycee-champblanc.net

Nous comptons sur la présence de tous ! Alors, dès à présent, réservez cette date sur vos agendas !



Titres de transport et voyage : nouveaux dispositifs

• **CARTE GRISE** : Plus de démarche physique en Sous-préfecture de CHOLET

Tout changement d'adresse ou pour l'obtention d'un certificat de situation administrative, 2 possibilités :

– Téléservice : www.service-public.fr

– Par courrier : dossier complet adressé à la Sous-préfecture,
30 rue Trémolière, B.P. 2136 – 49321 CHOLET cedex.

Pour les autres démarches (première immatriculation, occasion, duplicata ...) :

– Par courrier : dossier complet adressé à la Sous-préfecture,
30 rue Trémolière, B.P. 2136 – 49321 CHOLET cedex.

– Sur rendez-vous à l'adresse suivante : www.maine-et-Loire.gouv.fr

Liste des pièces à joindre à la demande, disponible à l'adresse suivantes : www.maine-et-loire.gouv.fr

• **SORTIE DU TERRITOIRE** : (mineurs voyageant sans leurs parents) : depuis le 15 janvier 2017, formulaire CERFA disponible en ligne sur service-public.fr. Pas de procédure d'enregistrement en Mairie ou en Préfecture.

• **CARTE D'IDENTITE** : à compter de février 2017, seules les communes dotées du dispositif de recueil de la demande seront habilitées à gérer ce titre (comme c'est le cas déjà pour les passeports). Pour notre secteur : CHOLET, BEAUPREAU, CHEMILLE.

Pour ce dernier point, plus d'indications sur le site internet de la Commune, lorsque la date d'application sera connue.





Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

Compteurs LINKY

ERDF devient

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Linky bientôt dans votre commune



Pour plus d'informations
cliquez sur ce Flashcode
ou rendez-vous sur www.enedis.fr
ou au 0 800 054 659 (gratuit)



Pose dans la
commune de
Saint-Léger-sous-
Cholet à partir de
Janvier 2017

LES +
DU NOUVEAU
COMPTEUR
LINKY

- Relevé automatique et à distance de votre consommation
- Meilleure maîtrise de votre consommation
- Dépannage plus rapide



Chaque personne recevra un courrier d'Enedis entre 30 à 45 jours avant la date de pose. Le compteur sera installé chez vous en 30 minutes environ et à la même place que votre compteur actuel.

Partenaire **enedis**
pour
Linky

L'entreprise de pose du compteur
mandatée par Enedis est
reconnaisable par le logo ci-contre.

Vœux à la population



L'équipe municipale
a le plaisir d'inviter tous les S-Légeois
à partager un moment de convivialité à l'occasion
de cette nouvelle année, le vendredi 20 janvier 2017 à 19h30
salle de la Prairie. Bienvenue à tous.